
PROGRESSIA

ASSOCIATION A ROCHA SUISSE ESSERT - PITTET

Rapport de l'organe de révision
sur l'exercice 2025

PROGRESSIA

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'Association A Rocha Suisse, Essert-Pittet

En notre qualité d'organe de révision et conformément à l'article 27 des statuts de votre association, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de l'association A Rocha Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au comité national et au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PROGRESSIA



QES Qualified electronic signature - Swiss law
Signed on Skribble.com

Vincent Jacquat

Expert-comptable dipl.
Expert-réviseur agréé ASR
(Agrément 103225)
Réviseur responsable



QES Qualified electronic signature - Swiss law
Signed on Skribble.com

Maroussia Lambelet

Fondée de pouvoir
Révisseuse agréée ASR
(Agrément 114741)

Fribourg, le 17 mars 2026

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe)

Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

1 Actifs	Annexe	2025	2024	2023
Actifs circulants				
10 Liquidités	3.1	126'587.45	151'554.32	146'157.66
11 Débiteurs		0.00	0.00	0.00
12 Cpt courant charges sociales	3.2	796.87	0.00	0.00
13 Titres		0.00	0.00	0.00
14 Stocks		0.00	0.00	0.00
15 Actifs transitoires	3.3	2'639.90	7'791.70	7'776.80
TOTAL Actifs circulants		130'024.22	159'346.02	153'934.46
Actifs immobilisés				
16 Immobilisation financière		0.00	0.00	0.00
17 Immobilisation matérielle		0.00	0.00	0.00
18 Immobilisation immatérielle		0.00	0.00	0.00
TOTAL Actifs immobilisés		0.00	0.00	0.00
Total des actifs		130'024.22	159'346.02	153'934.46
<hr/>				
2 Passifs		2025	2024	2023
Engagements à court terme				
21 Créanciers		-0.01	0.00	0.00
22 Dettes charges soc	3.4	9'375.82	15'717.40	24'232.98
23 Passifs transitoires	3.5	-1'113.21	12'553.77	603.07
TOTAL Engagements à court terme		8'262.60	28'271.17	24'836.05
Engagements à long terme				
24 Dettes à long terme		0.00	0.00	0.00
25 Provisions		0.00	0.00	0.00
TOTAL Engagements à long terme		0.00	0.00	0.00
Capital des fonds (fonds affectés)				
	3.6			
261 Fonds affectés ARI opérations		0.00	0.00	312.04
262 Fonds affectés AR Ouganda		0.00	3'977.00	188.36
263 Fonds affectés Conservation PPS		16'015.04	21'000.00	11'618.62
264 Fonds affectés AR Pérou		0.00	0.00	1'065.12
265 Fonds affectés Educ env		0.00	0.00	0.00
266 Fonds affectés Jardins paradis vivants		0.00	0.00	0.00
267 Fonds affectés EcoEglise		3'686.85	-4'515.66	9'334.10
268 Fonds affectés Autres		16'235.67	2'000.00	0.00
TOTAL Capital des fonds (fonds affectés)		35'937.55	22'461.34	22'518.24
Capital de l'organisation				
290 Variation de capital		0.00	0.00	0.00
298 Fonds libres		108'613.51	106'580.17	56'312.49
299 Résultat de l'exercice		-22'789.45	2'033.34	50'267.68
TOTAL Capital de l'organisation		85'824.06	108'613.51	106'580.17
TOTAL des passifs		130'024.22	159'346.02	153'934.46

Compte de Résultat

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

3 Produits	Annexe	2025	2024	2023
Produits de fonds affectés				
Produits de fonds affectés aux projets				
Donateurs institutionnels	4.1	151'829.82	319'191.82	329'521.18
Donateurs Fonds publics	4.2	93'125.90	0.00	0.00
Donateurs privés	4.3	3'908.65	4'820.00	2'050.00
Revenus sur prestations de projets	4.4	5'379.08	4'000.00	1'159.96
Autres revenus	4.5	2'619.59	6'569.71	17'489.53
Total produits de fonds affectés aux projets		256'863.04	334'581.53	350'220.67
Produits de fonds affectés transitoires				
Dons à reverser à ARI ou d'autres partenaires	4.6	42'200.00	29'700.00	15'048.88
Total produits de fonds affectés transitoires		42'200.00	29'700.00	15'048.88
Total Produits de fonds affectés		299'063.04	364'281.53	365'269.55
Produits de fonds libres				
Donateurs institutionnels	4.7	12'547.03	13'909.80	31'000.00
Donateurs privés		63'550.75	64'355.37	75'082.53
Cotisations membres		5'880.00	5'145.00	5'830.00
Revenus sur prestations de projets		0.00	1'222.00	1'521.28
Autres revenus	4.8	6'077.35	5'610.32	897.40
Total des produits de fonds libres		88'055.13	90'242.49	114'331.21
Total des produits		387'118.17	454'524.02	479'600.76

4 Charges

Charges de projets ou de prestations

Charges de fonds affectés projets

ARI opérations	4.9	-31'507.38	-101'601.72	-118'062.65
AR Ouganda		-91'406.88	-66'989.90	-44'109.39
Conservation PPS		-32'958.56	-36'454.57	-42'973.73
AR Pérou		-35'407.43	-57'911.21	-54'136.18
Educ env		-25'654.46	-26'284.10	-51'237.00
Jardins paradis vivants		-2'839.45	-1'762.00	-7'384.95
EcoEglise		-53'453.51	-58'977.27	-59'647.35
Autres		-3'764.33	0.00	0.00
Total charges de fonds affectés projets		-276'992.01	-349'980.77	-377'551.25

Charges de fonds affectés transitoires

Dons à reverser à ARI ou d'autres partenaires	4.10	-55'200.00	-17'749.30	-13'984.43
Total charges de fonds affectés transitoires		-55'200.00	-17'749.30	-13'984.43

Charges de fonds non affectés

Autres charges de prestations en Suisse	4.11	-3'352.00	-13'429.97	-14'989.02
Total charges de fonds non affectés		-3'352.00	-13'429.97	-14'989.02

Charges exceptionnelles	4.12	-11'511.45	0.00	0.00
-------------------------	------	------------	------	------

Total charges de projets ou de prestations		-347'055.46	-381'160.04	-406'524.70
---	--	--------------------	--------------------	--------------------

Charges d'obtention de financement				
Charges de personnel	4.13	-25'064.42	-19'437.10	-15'893.59
Charges communication	4.14	-472.36	-4'412.16	-1'646.44
Total charges d'obtention de financement		-25'536.78	-23'849.26	-17'540.03
Charges administratives				
Charges de personnel	4.15	-23'511.38	-27'922.44	-23'248.20
Charges de locaux		-111.00	-230.00	-100.00
Charges administratives	4.16	-6'774.00	-6'584.10	-6'585.32
Frais de déplacement		-390.10	-842.36	-135.30
Autres charges	4.17	-6'083.30	-8'265.00	-5'669.00
Total charges administratives		-36'869.78	-43'843.90	-35'737.82
Total des charges		-409'462.01	-448'853.20	-459'802.55
Résultat d'exploitation		-22'343.84	5'670.82	19'798.21
Produits exceptionnels		0.00	8'600.00	0.00
Charges financières		-356.37	-343.68	-258.20
Résultat avant variation des fonds affectés		-22'700.21	13'927.14	19'540.01
Allocations aux fonds affectés projets		-256'863.04	-334'581.53	-350'220.67
Allocations aux fonds affectés autres		-42'200.00	-29'700.00	-15'048.88
Utilisation des fonds affectés projets		276'992.01	349'980.77	377'551.25
Utilisation des fonds affectés autres		55'200.00	17'749.30	13'984.43
Utilisation des fonds affectés frais gestion		640.80	3'078.49	10'714.44
Utilisation des fonds libres pour projets		-33'859.00	-18'420.83	-6'252.90
Résultat de l'exercice		-22'789.45	2'033.34	50'267.68

Tableau de variation du capital

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

	Situation 01.01.2025	Attribué	Utilisé	Alloc frais gestion	Transferts internes	Situation 31.12.2025
Fonds affectés pour projets						
Projet P1 ARI opérations	0.00	31'547.42	-31'507.38	-640.80	600.76	0.00
Projet P2 AR Ouganda	3'977.00	81'449.55	-91'406.88	0.00	5'980.33	0.00
Projet P3 Conservation PPS	21'000.00	38'973.60	-32'958.56	0.00	-11'000.00	16'015.04
Projet P4 AR Pérou	0.00	33'585.00	-35'407.43	0.00	1'822.43	0.00
Projet P5 Educ env	0.00	2'230.17	-25'654.46	0.00	23'424.29	0.00
Projet P6 Jardins paradis vivants	0.00	421.28	-2'839.45	0.00	2'418.17	0.00
Projet P7 EcoEglise	-4'515.66	61'656.02	-53'453.51	0.00	0.00	3'686.85
Projet P8 Autres	2'000.00	7'000.00	-3'764.33	0.00	11'000.00	16'235.67
Total fonds affectés projets	22'461.34	256'863.04	-276'992.01	-640.80	34'245.98	35'937.55
Fonds libres						
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds libres	108'613.51	88'695.93	-77'626.38	0.00	-33'859.00	85'824.06
Total fonds libres	108'613.51	88'695.93	-77'626.38	0.00	-33'859.00	85'824.06

Année précédente

	Situation 01.01.2024	Attribué	Utilisé	Alloc frais gestion	Transferts internes	Situation 31.12.2024
Fonds affectés pour projets						
Projet P1 ARI opérations	312.04	104'022.27	-101'601.72	-2'732.59	0.00	0.00
Projet P2 AR Ouganda	188.36	58'625.95	-66'989.90	0.00	12'152.59	3'977.00
Projet P3 Conservation PPS	11'618.62	41'532.20	-36'454.57	0.00	4'303.75	21'000.00
Projet P4 AR Pérou	1'065.12	56'643.60	-57'911.21	0.00	202.49	0.00
Projet P5 AR France	0.00	28'630.00	-26'284.10	-345.90	0.00	2'000.00
Projet P6 Jardins paradis vivants	0.00	0.00	-1'762.00	0.00	1'762.00	0.00
Projet P7 ecoéglise	9'334.10	45'127.51	-58'977.27	0.00	0.00	-4'515.66
Projet P8 Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total fonds affectés projets	22'518.24	334'581.53	-349'980.77	-3'078.49	18'420.83	22'461.34
Fonds libres						
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds libres	106'580.17	101'920.98	-81'466.81	0.00	-18'420.83	108'613.51
Total fonds libres	106'580.17	101'920.98	-81'466.81	0.00	-18'420.83	108'613.51

Annexes aux états financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

A Rocha Suisse

1 Présentation

A Rocha Suisse est une ONG pour la conservation de la nature, sans but lucratif, fondée en 2007 et constituée sous la forme d'une association selon les Articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

A Rocha Suisse est active en Suisse et à l'étranger, dans des projets de conservation de la nature qui ont pour finalité tout autant la préservation de la nature que l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

A Rocha Suisse remplit sa mission à l'aide de partenaires de terrains, indépendants.

A Rocha Suisse mène actuellement huit projets:

Projet P1 – Opérations pour ARI (International)

Projet P2 - Conservation de la forêt de West Bugwe et Eco-school (Ouganda)

Projet P3 – Conservation des prairies sèches (Suisse)

Projet P4 – Conservation des forêts sèches (Pérou)

Projet P5 – Education à l'environnement (Suisse)

Projet P6 – Jardin paradis vivant (Suisse)

Projet P7 – Parcours ecoéglise (Suisse)

Projet P8 - Projet de film sur les prairies sèches (Suisse)

2 Principes comptables

a Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers d'A Rocha Suisse ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC21).

Les charges de collecte de fonds et de publicité générale, ainsi que les charges administratives, sont calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo.

b Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent uniquement les comptes de l'association de droit suisse. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires de terrain, qui sont indépendants d'A Rocha Suisse.

c Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par A Rocha Suisse figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par l'association dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

d Reconnaissance du revenu

Tous les revenus, qu'ils soient des dons privés ou des recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds, sont reconnus dans le compte de résultats lorsqu'ils sont encaissés (principe de la délimitation périodique).

e Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations génératrices de charge surviennent. Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire de terrain.

f Parties liées

Les partenaires de terrain d'A Rocha Suisse sont considérés comme des parties liées.

g Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3 Bilan

- 3.1 Liquidités
Elles consistent uniquement en notre compte de chèques postaux (101).
- 3.2 Compte courant charges sociales
La somme de CHF 796.87 est constituée d'un solde de primes LAA de CHF 425.92 et d'un solde de primes APG de CHF 370.92.
- 3.3 Actifs transitoires
La somme de CHF 2639.90 est constitué des cotisations LAA 2026 payées d'avance le 15.12.2025.
- 3.4 Dettes charges sociales
Ce compte comptabilise les charges sociales 2025 qui n'ont pas été payées durant l'exercice comptable et qui seront payées début 2026:
- Il reste CHF 2402.57 sur le compte SOC AVS 220, qui serviront à payer l'AVS de décembre 2025 et le décompte final AVS 2025.
- Une provision de CHF 6973.25 existe en fin d'année pour la LPP.
- 3.5 Passifs transitoires
Le passif négatif de CHF -1113.21 est constitué de CHF 79.10 à reverser à Climate Stewards, et de CHF -1192.31, reversés en trop à ARI en 2025. Nous préférons les laisser en passif négatif plutôt que de les transférer en actifs (110 débiteurs divers) pour des questions de clarté.
- 3.6 Fonds affectés
Pour les détails, se référer au tableau de variation de fonds de chaque projet.

4 Compte de résultat

- 4.1 C'est la somme de tous les revenus affectés provenant de fondations ou institutions.
- 4.2 Ce sont les revenus provenant de fonds publics tels que la FEDEVACO ou la DDC au travers d'Interaction.
- 4.3 Ce sont des revenus affectés provenant de dons de personnes physiques.
- 4.4 Les prestations de projet concernent des activités de conservation de la nature effectuées pour des tiers, ou des activités d'éducation à l'environnement effectués contre rémunération
- 4.5 Ce sont des revenus d'événements liés aux projets.
- 4.6 Ce sont des dons affectés pour des autres entités du mouvement A Rocha (ARI, ARNOS, Climate Stewards).
- 4.7 Ce sont les dons non affectés de fondations ou institutions.
- 4.8 Les autres revenus sont notamment constitués d'une participation aux excédents de la Vaudoise Assurance (CHF 3141.20) et des revenus d'inscription au week-end annuel pour les membres de l'association (CHF 2656.15).
- 4.9 Voir le tableau de variation de fonds pour les détails.
- 4.10 Les versements ont été de CHF 13000 plus importants que les entrées à cause de deux dons reçus en 2024 et versés en 2025: l'un de CHF 8000 pour ARI et l'autre de CHF 5000 pour A Rocha Portugal.
- 4.11 Les autres charges de prestation en Suisse concernent des dépenses pour la réalisation de la mission de l'organisation, depuis les fonds libres.
- 4.12 Ces charges exceptionnelles constituent des remboursements de cotisations LPP faites à ARI : remboursement d'un subside LPP de CHF 4553.60, et remboursement de cotisations LPP payées en trop durant les dernières années (CHF 6957.85).
- 4.13 Les charges d'obtention de financement comprennent les salaires consacrés à la rédaction des diverses demandes de financement (propositions de projets).
- 4.14 Les charges de communication concernent tous types de média permettant de faire la promotion du travail de l'organisation auprès des membres et potentiels donateurs ou soutiens.
- 4.15 Les charges de personnel pour l'administratif comprennent la direction générale du travail de l'organisation, la correspondance avec les membres, la comptabilité, la gestion des salaires, etc.
- 4.16 Les charges administratives sont principalement constituées de cotisations à d'autres organisations, telles que l'IUCN, l'Alliance Climatique, Interaction, etc.
- 4.17 Les autres charges comprennent la contribution annuelle à A Rocha International, les dons à d'autres ONGS, la compensation du CO2 de l'organisation.

5 Autres informations

- 5.1 A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein-temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.
- 5.2 Entre la date de bouclage et l'approbation des comptes annuels par le Comité national, il n'y a pas eu d'événement significatif pouvant affecter la validité des comptes annuels et/ou devant être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.
- 5.3 L'association compte sur l'engagement de nombreux bénévoles pour l'accomplissement de sa mission. En Suisse, l'effort annuel des bénévoles pour 2025 a correspondu à environ 2 Equivalents Temps Plein (ETP).

6 Variation des fonds

- P1 Ce projet s'est clos définitivement en 2025, avec un léger déficit de CHF 600.76. Ce déficit a été payé depuis le fonds 232 (dons à reverser à A Rocha International).
- P2 Ce projet a eu un manque de financement externe, qui a conduit à l'alimenter par des fonds libres (CHF 5980.33).
- P3 Sur les fonds attribués à ce projet, CHF 11000 reçus en 2024 de la fondation Coliver pour la réalisation du film PPS ont été transférés au projet P8, qui sert entre autres à comptabiliser les entrées et sorties de la réalisation de ce film.
- P4 Ce projet a eu un manque de financement externe, qui a conduit à l'alimenter par des fonds libres (CHF 1822.43).
- P5 Les activités éducatives en Suisse sont financées principalement par nos fonds libres, c'est pourquoi ce projet a nécessité l'apport de CHF 23424.29. A noter que, en 2024, le projet P5 était dédié à A Rocha France. Le solde de CHF 2000 fin 2024 a été transféré sur P8 pour libérer le projet P5 pour l'éducation à l'environnement en Suisse.
- P6 Ce projet a eu un financement déficitaire qui a demandé un transfert de CHF 2418.17 depuis les fonds libres de l'association.
- P7 Ce projet a terminé avec un résultat de CHF 3686.85.
- P8 Ce projet "Autres" finance des actions spéciales. La première est la réalisation d'un film sur les PPS. Pour cela, le projet a bénéficié du transfert de CHF 11000 depuis les fonds attribués au projet "Conservation PPS" qui avait été attribué par erreur au projet P3. Le projet a aussi inclus en début d'année le solde de CHF 2000 du projet P5 (A Rocha France) et reversé début 2025.